



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection du patrimoine culturel

Question au Gouvernement n° 892

Texte de la question

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Mme la présidente . La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus.

M. Jérémie Patrier-Leitus . Madame la ministre de la culture, il y a des lieux qui disent. Des lieux qui disent le génie français, la grandeur de la France, l'âme de notre pays. Des lieux qui disent ce que nous sommes, notre identité et notre héritage. Des lieux qui rassemblent les Français dès qu'ils sentent le besoin de retrouver ce qui fait leur unité, leur destin commun. Des lieux, enfin, qui nous permettent de faire nation.

Façonné au fil des siècles par le génie des hommes, le musée du Louvre en est un. Plus grand musée du monde, chef-d'œuvre architectural, le musée du Louvre est le témoin de la riche histoire de la France, le creuset des arts et de notre culture. Et pourtant, dimanche, il a été touché en son cœur avec le vol spectaculaire des bijoux de la couronne, qui a sidéré la représentation nationale comme l'ensemble des Français.

Si une profonde émotion nous étreint face à la perte de ces trésors inestimables, de nombreuses questions émergent. L'enquête administrative, que vous avez demandée et que je veux saluer, fera la lumière sur les responsabilités des uns et des autres, les dysfonctionnements, les manquements qui ont fait que la France a failli à protéger son plus grand musée.

Mais au-delà du Louvre, vous le savez, notre patrimoine le plus emblématique comme le plus vernaculaire est devenu la cible de délinquants, de trafics internationaux, de filières de plus en plus organisées et mondialisées, avec des motivations et des modes opératoires nouveaux. Avons-nous pris la mesure de ces nouvelles formes de criminalité ? Pillages dans les églises rurales, vols dans les musées régionaux comme à Limoges ou à Sarrazin : plus aucun lieu patrimonial culturel ou cultuel n'est épargné.

Par ailleurs, la France s'enorgueillit de projets culturels et architecturaux ambitieux. Ils contribuent à son rayonnement international, mais sont-ils bien raisonnables alors que nos finances publiques sont dégradées et que l'entretien de notre patrimoine n'est pas satisfaisant ?

Quels moyens pouvez-vous mobiliser pour que la sécurité, la sûreté et la protection de notre patrimoine deviennent des priorités de notre politique patrimoniale, pour que nos églises, nos châteaux, nos musées et nos monuments, qui façonnent l'identité et l'âme de notre pays, puissent devenir des sanctuaires inviolables ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Rachida Dati, ministre de la culture . Ce qu'il s'est passé dimanche, au musée du Louvre, est une blessure pour nous tous. Le musée du Louvre est bien plus que le plus grand musée du monde : il est l'écrin de notre culture française...

M. Julien Odoul . Le président disait qu'il n'y en avait pas !

Mme Rachida Dati, ministreet de notre patrimoine commun.

Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit, monsieur le député, mais je souhaite rétablir quelques vérités à propos de cet événement. En particulier, les dispositifs de sécurité du musée du Louvre n'ont pas été défaillants.

Mme Ségolène Amiot. Il n'y en a pas !

Mme Estelle Youssouffa . Il n'y en a pas assez !

M. Laurent Jacobelli . Tout va bien alors, ne changez rien !

Mme Rachida Dati, ministre . Les dispositifs de sécurité du musée du Louvre ont fonctionné. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Vous le savez, j'ai diligenté une enquête administrative qui fera, en toute transparence, la lumière sur les événements survenus dimanche dernier.

M. Laurent Jacobelli . D'accord, et aussi un numéro vert et une cellule de soutien psychologique !

M. Bastien Lachaud . À quoi sert une enquête si vous connaissez déjà la réponse ?

Mme Rachida Dati, ministre . Mais, je le répète après l'avoir dit ce matin, la sécurité des musées, des objets d'art, de tous les lieux patrimoniaux doit être appréhendée bien plus largement. J'ai donc proposé au premier ministre de vous confier, monsieur le député, en tant que rapporteur en charge du patrimoine, une mission relative à la sécurité et à la sûreté de tous les lieux patrimoniaux, que vous pourrez mener en lien avec le ministre de l'intérieur, afin de formuler des préconisations efficaces.

Je sais votre attachement au patrimoine et votre engagement pour en assurer la sécurité et la préservation – vous en avez largement témoigné lors de la reconstruction de Notre-Dame. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe HOR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jérémie Patrier-Leitus](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 892

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 octobre 2025